



→ *Les aides régionales au développement international en Haute-Normandie*

[**NEO, STRATEX, ...**]

Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie de Haute-Normandie - Juin 2010



SOUHAITANT FAVORISER UN ENVIRONNEMENT PROPICE À L'ESSOR DES EXPORTATEURS, LA RÉGION HAUTE-NORMANDIE PROPOSE DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUSSI BIEN À LA PME NOUVELLEMENT EXPORTATRICE QU'À L'EXPORTATEUR CONFIRMÉ. MAÎTRE D'OEUVRE DU DISPOSITIF, CCI INTERNATIONAL NORMANDIE ACCOMPAGNE L'ENTREPRISE TOUT AU LONG DE LA DÉMARCHE.

1 - Accompagner les Nouveaux Exportateurs : le dispositif NEO

NEO est un dispositif complet aidant concrètement la PME ou TPE à identifier, par une action test, ses capacités à se développer vers un marché étranger.

Mise en place en 2004, l'aide NEO (Nouvel Exportateur Opérationnel) est destinée à :

- la PME (jusqu'à 250 salariés) implantée en Haute-Normandie, de caractère industriel ou de services, voire de négoce dès lors qu'elle apporte une plus-value régionale, financièrement saine et ayant un chiffre d'affaires export inférieur ou égal à 10 %.
- l'entreprise artisanale (susceptible de développer l'emploi en région et/ou de valoriser un savoir-faire).

L'aide proprement dite consiste en une prise en charge par la Région de 50 % des dépenses éligibles (annexe ci-jointe) plafonnée à 3 500 € par NEO pour une mission individuelle, et 6 000 € pour une première participation à un salon.

Le dispositif n'est mobilisable qu'une fois.

Etape incontournable : VALID EXPORT

Le dispositif NEO est orchestré par le réseau CCI International Normandie qui accompagne l'entreprise tout au long de la démarche : le Conseiller en Développement International (CDI) mesure avec l'entrepreneur l'ensemble des paramètres identifiant la maturité structurelle, organisationnelle et financière de l'entreprise à travers un diagnostic/audit individuel qui est offert : VALID EXPORT. Une fois mesurée la capacité de l'entreprise à se positionner sur des marchés export, l'entrepreneur et le conseiller identifieront le(s) zone(s) géographique(s) à privilégier et détermineront la stratégie à entreprendre. Un premier déplacement à l'étranger (mission ou salon) sera alors organisé.

A l'issue de cette première opération, une évaluation de la démarche commerciale est rédigée par l'entreprise tandis que le CDI réalisera le bilan de cette première expérience assorti de recommandations.

Ces deux étapes : Valid Export et évaluation sont obligatoires pour pouvoir bénéficier de l'aide financière régionale.

2 - Conforter une stratégie de développement à l'export sur 3 ans : STRATEX

Ainsi armé, l'entrepreneur peut ensuite bénéficier d'un suivi à son développement grâce à STRATEX.

Afin de garantir et conforter une stratégie de développement, STRATEX permet d'être soutenu financièrement sur 6 actions (missions de prospection et salons internationaux en France ou à l'étranger) sur 3 ans (dont l'aide au conseil pour la formulation et le chiffrage d'un business plan tenant compte d'un développement export) pour peu que ces 6 actions sur 3 ans correspondent à la stratégie définie dans le business plan.

Etape incontournable : le business plan

Avant de déposer un dossier STRATEX sur le site portail de la Région : www.hn-espace-entreprises.fr, la réalisation d'un business plan export sur 3 ans et son chiffrage sont indispensables.

Le business plan pourra être défini avec l'aide des Conseillers de CCI International Normandie et devra mettre en évidence la stratégie, l'engagement d'investissement, le retour en termes de développement, de chiffre d'affaires et d'impact sur l'emploi du projet de l'entreprise. (L'élaboration du business plan et son chiffrage peuvent être financés partiellement s'il est fait appel à un service extérieur).

Les aides octroyées

- « STRATEX / aide au conseil » permet de bénéficier d'une subvention à hauteur de 50 % du coût HT de la prestation dans la limite de 1 000 €/jour, avec un plafonnement de 30 000 €.

- « STRATEX / actions de prospection individuelle/salon » subvention à hauteur de 50 % des dépenses éligibles HT dans la limite de 3 500 € dans le cadre d'une mission individuelle et de 6 000 € pour une première participation à un salon. Une subvention supplémentaire correspondant à 50 % des frais plafonnés à 1 200 € pour l'Union européenne et

le pourtour méditerranéen et 2 000 € pour le « grand export » peut être accordée pour le recrutement temporaire d'un étudiant ou d'un demandeur d'emploi senior en appui linguistique ou technique.

- De même, un Volontariat International en Entreprise (V.I.E) est financé à 50% par la Région dans la limite de 2 V.I.E ou du renouvellement d'un V.I.E, et dans la limite de 30 000 €.

- Recrutement d'un cadre : subvention pour la création d'un poste de cadre export (calculée sur la base du salaire chargé sur 2 ans ou sur la base d'un salaire chargé d'un an dans le cas d'un travailleur défavorisé) et plafonnée à 30 000 €. La création du poste doit être liée à un investissement correspondant à une création ou une extension immobilière, un changement d'outil de production, une diversification de production (nouveaux marchés de produits) ou la reprise d'un établissement voué à la fermeture.

Le plus de l'appartenance à une filière

Enfin, si l'entreprise s'inscrit dans une des filières d'excellence de la Région Haute-Normandie, elle pourra en plus du programme STRATEX, participer à une action internationale du Programme régional de conquêtes collectives de la filière. Ainsi, ce sont 9 actions sur 3 ans qui peuvent être partiellement financées.

Le plus CCI International Normandie

CCI International, au travers du diagnostic VALID EXPORT aidera à structurer, formuler et confirmer la stratégie. Des formations spécifiques aux techniques de l'export peuvent être sollicitées. Enfin, l'Observatoire International communiquera toutes les informations sur les marchés visés.

Conclusion programme STRATEX :

Sur 3 ans :

- **6 actions de consolidation à l'international dont un conseil pour l'édification d'un business plan à 3 ans.**
- **+ 1 action par an dans le cadre du Programme régional de conquêtes collectives des filières régionales.**
- **Emploi et V.I.E**

3 - Le soutien au développement export des entreprises confirmées

→ Le Programme annuel régional de conquêtes collectives

Chaque année la Région Haute-Normandie sélectionne avec les référents filières et les experts de l'international, dont CCI International Normandie, une dizaine d'actions qu'elle soutient particulièrement.

Dans le cadre des actions éligibles au Programme annuel régional de conquêtes collectives, toute PME est éligible lors d'une première opération (hors NEO et STRATEX). Elle peut bénéficier d'un soutien régional à hauteur de 50 % des dépenses éligibles avec un plafond limité à 3 500 € pour une mission et 6 000 € pour une première participation à un salon (dépenses journalières limitées à 230 € ; déplacement de 2 personnes par entreprise au maximum par action).

Le Programme annuel régional de conquêtes collectives, intègre les prévisions de filières d'excellence et des filières en émergence.

→ La consolidation du service export

- Le recrutement de cadre : subvention pour la création d'un poste de cadre export (calculée sur la base du salaire chargé sur 2 ans ou sur la base d'un salaire chargé d'un an dans le cas d'un travailleur défavorisé) et plafonnée à 30 000 €.

La création du poste doit être liée à un investissement correspondant à une création ou une extension immobilière, un changement d'outil de production, une diversification de production (nouveaux marchés de produits) ou la reprise d'un établissement voué à la fermeture.

- Le Volontariat International en Entreprise (V.I.E) est financé à 50% par la Région dans la limite de 2 V.I.E ou du renouvellement d'un V.I.E, et dans la limite de 30 000 €.

→ La consolidation financière

Un partenariat existe entre le Conseil Régional et OSEO pour financer le développement à l'exportation par le biais d'un Prêt Participatif au Développement Export d'un montant entre 15 000 et 100 000 € à un taux bonifié sur 5 ans avec 2 ans de différé de remboursement.

CCI International Normandie et NCI Gestion, société de Capital Investissement, ont signé une convention de partenariat concernant le produit financier «Capital Risque Export».

[Haute-Normandie]



REGION
HAUTE
NORMANDIE

CHAMBRE RÉGIONALE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE (CRCI) DE HAUTE-NORMANDIE

9 rue Robert Schuman - 76042 Rouen Cedex 1 - France

Tél. : 02 35 88 44 42 - Télécopie : 02 35 88 06 52

crci@haute-normandie.cci.fr

www.drakkaronline.com



CCI INTERNATIONAL NORMANDIE

rouen@cci-international-normandie.com - 02 35 14 38 94

lehavre@cci-international-normandie.com - 02 35 55 26 79

evreux@cci-international-normandie.com - 02 32 38 81 49

www.cci-international-normandie.com

